



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement - Education - Recherche - Culture - Formation - Insertion

Section départementale de la Lozère

Espace Jean Jaurès

Rue Charles Morel

48000 MENDE

fsu48@fsu.fr

Compte rendu FSU groupe de travail sur les postes collèges de Lozère

(tenu le 18 février 2019)

Dans le cadre d'une préparation de rentrée 2019 où de trop nombreux collèges voient leur DGH baisser, de nombreux supports se retrouvent actuellement en potentiel sous service. Lors de ce GT, la Secrétaire générale de l'IA a indiqué la stratégie que souhaite suivre la DSDEN 48 à ce sujet : elle demandera un accompagnement académique (prise en compte des sous services par le rectorat en ZR) pour les petits sous services (1 à 2 heures) mais, a priori, refusera de demander ce même accompagnement pour des sous services plus importants, ce qui pourra générer des suppressions de postes si des compléments de service ne sont pas trouvés (en particulier en Mathématiques sur La Canourgue et Saint Chely d'Apcher).

Dans ce contexte, les élus FSU à ce GT, ont poursuivi leur travail de demandes de créations de postes, quand les moyens horaires disciplinaires le permettaient :

- Pour La Canourgue, nous avons demandé la création d'un poste en Espagnol (actuellement 10 heures à faire) avec complément de service sur le collège de Saint Chély d'Apcher (où il y a 7,5 heures à couvrir).
- Pour Meyrueis, nous avons demandé la création d'un poste d'Espagnol (actuellement 9,5 heures à faire) avec un complément de service à l'UPP de Sainte Enimie (7,5 heures à couvrir).

De plus, certaines situations posant problème ou questions ont été évoquées lors de ce GT grâce aux demandes formulées par les élus FSU :

- Pour le Bleynard, le passage de 6 à 12 heures de FLE a été expliqué par l'administration par la volonté du Conseil départemental de renforcer le dispositif d'accueil des jeunes migrants isolés.
- Pour le Collet de Dèze a été évoquée la recherche d'un complément de service (4 heures) pour le poste d'EPS.
- Pour Florac, nous avons questionné l'administration sur le respect de la réglementation (pour rappel les collèges de Florac et de Sainte Enimie ont deux RNE différents donc les collègues sont affectés soit sur l'un, soit sur l'autre) concernant l'organisation du service de SVT. L'administration a dit réserver sa réponse pour le CTSD du 15 mars. **Nous avons proposé la création d'un poste d'Arts Plastiques** (besoin de 10 heures sur Florac) avec complément de service sur Sainte Enimie (5 heures) et sur Meyrueis (4 heures).

- Pour Marvejols, la discussion a porté sur les difficultés de préparation de la rentrée universitaire prochaine à l'ESPE, qui pourra avoir des conséquences sur un poste de Lettres Modernes.
- Pour Mende, ont été évoqués plusieurs points : la nécessité de transformer des HSA en HP en Anglais pour pouvoir asseoir un personnel touché par une mesure de carte scolaire sur la commune de Mende dans cette discipline ; la nécessité de répartir différemment les heures d'Occitan pour maintenir le poste disciplinaire implanté sur la commune ; enfin a été évoquée la création d'un poste d'Espagnol avec complément au lycée Chaptal.
- Sur Vialas, deux postes SPEA (Math et HG) sont en gros sous service. Suite à notre intervention, l'administration départementale a indiqué demander pour eux un accompagnement académique. Les élus FSU ont alors demandé que cet accompagnement académique soit aussi mis en œuvre pour les postes menacés sur La Canourgue et Saint Chely d'Apcher. Concernant ce collège, mais aussi celui du Collet de Dèze, les élus FSU ont demandé la suppression des postes CPE-Doc, pour créer des postes disciplinaires.
- Pour Villefort, concernant le poste de SVT, les élus FSU se sont étonnés de la proposition du complément de service sur Genolhac en SVT mais surtout en Sc Physiques. Réglementairement ceci justifierait la création d'un poste SPEA. L'administration s'est elle aussi étonnée de cette proposition de complément de service.

Les évolutions des postes implantés dans les collèges du département de la Lozère (créations – suppressions – modifications) seront discutées et actées lors du Comité technique spécial départemental (CTSD) qui aura lieu le vendredi 15 mars 2019. Nous vous tiendrons informés des décisions qui pourront être prises dans cette instance suite à sa tenue.

Les élus FSU au CTSD et au GT Lozère.